

Département : SAVOIE
Arrondissement : ALBERTVILLE
Commune : VAL D'ISERE

Envoyé en préfecture le 07/05/2019
Reçu en préfecture le 07/05/2019
Affiché le 07/05/2019
ID : 073-217303049-20190429-2019_04_16_B-DE



L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 29 avril à 18h00

DELIBERATION N° 2019.04.16 B

Le Conseil Municipal de la Commune de VAL D'ISERE, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc BAUER, Maire.

Présents : M. Gérard MATTIS, Mme Emmanuelle VAUDEY, M. Michel BOBBI, Mme Audrey NALIN, M. Sébastien FRISON, Mme Denise BONNEVIE, M. Didier BONNEVIE, M. Jean Charles BORASO, Mme Florence COSTERG, Mme Jane GRIFFITHS, M. Nicolas MORIANO, M. Pascal NARBONI, Mme Corinne REVERSADE, M. Philippe BOREL, Mme Dominique MAIRE, M. Patrick MARTIN,

Nombre de Conseillers

En exercice :	19
Présents :	17
Votants :	18

Absents : M. Marc BAUER, Mme Véronique PESENTI GROS (procuration à M. Patrick MARTIN)

Secrétaire de séance : M. Didier BONNEVIE

La convocation a été envoyée le 23 avril 2019
La convocation a été affichée le 23 avril 2019

OBJET : Budget principal Ville – Compte administratif 2018

VU la LOI n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ainsi que les textes subséquents ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1612-12, L. 1612-13, L. 2121-31, L. 2122-21 et D. 2343-1 à D. 2343-10 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération n° 2018.03.10 en date du 19 mars 2018 approuvant le budget primitif principal Ville pour l'exercice 2018 ;

CONSIDERANT l'exécution budgétaire 2018 résumée ainsi :

Résultats Exercice 2018	DEPENSES	RECETTES
SECTION EXPLOITATION	27 623 380,36	29 212 909,19
RESULTAT N-1		1 653 321,66
Totaux	27 623 380,36	30 866 230,85
RESULTAT CLOTURE EXPLOITATION		3 242 850,49
SECTION INVESTISSEMENT	9 384 988,53	9 105 493,14
RESULTAT N-1		1 258 799,12
Totaux	9 384 988,53	10 364 292,26
RESULTAT CLOTURE D'INVESTISSEMENT		979 303,73
Reports	901 569,86	61 170,00
Affectation du résultat		
002 - Exploitation		3 242 850,49
001 - Investissement		979 303,73

ENTENDU l'exposé de Monsieur FRISON, adjoint au Maire délégué aux finances ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le compte administratif du budget principal Ville pour l'exercice 2018 tel que diffusé et joint à la présente délibération.

CONSTATE que le compte administratif fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de **3.242.850,49 €** et un excédent d'investissement de **979.303,73 €**.

CONSTATE le montant des reports de **901.569,86 €** en dépenses et de **61.170,00 €** en recettes.

VOTE : 14 POUR 4 CONTRE 0 ABSENTION

Philippe Borel
Dominique Maire
Patrick Martin
Veronique Pesenti Gros

Pour extrait conforme,
Pour le Maire délégué,
Par délégué **Marc BAUER**
Sébastien FRISON
5^{me} adjoint au Maire